

# 13<sup>ème</sup> Journée nationale Prévention Santé

## 12 mars 2005 - Vichy

### « Alcool au volant, les jeunes n'ont pas le temps de prendre de la bouteille »

#### André FERMIS

En préambule, je souhaiterais excuser Gilles de Robien, le Ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire et de la mer, qui a tenu à nous féliciter pour les actions que nous venons en vue de sensibiliser les jeunes aux dangers de l'alcool au volant. Je remercie Rémi Heitz, en charge de la sécurité routière au sein du ministère des transports, Pierre Goldberg et Gérard Charasse, députés de l'Allier, Gérard Dériot, sénateur de l'Allier, et Claude Malhuret, maire de Vichy. Je remercie également tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée.

#### Josette DANIEL, présidente de la Fédération PEEP

Créée en 1992, cette journée nationale constitue un vecteur d'information et de dialogue sur des préoccupations concrètes ayant un écho auprès des parents et des enfants. En 2003, nous avons ainsi abordé la question de l'adolescent, de l'amour et de la sexualité. En 2004, nous avons traité le thème de la pratique sportive à risque des adolescents. Cette année, nous avons choisi le thème de l'alcool au volant. La consommation d'alcool, de plus en plus liée à la consommation de drogue, décuple les risques d'accidents et augmente le taux d'accidentés et de tués. Quel peut être le rôle des parents, de l'école, des médecins, des pouvoirs publics et des médias ? Quelle attitude avoir entre la répression et la prévention ?

Sensible aux préoccupations des parents, la PEEP les informe et agit pour lutter contre l'alcool et l'insécurité routière. Deux fois par an, nous mesurons l'opinion des parents dans l'observatoire des parents d'élèves. En 2003, 74 % des personnes interrogées avaient peur que leurs enfants soient victimes d'un accident de la circulation. Par ailleurs, la PEEP représente toute l'année les parents au sein de diverses commissions, dont la Sécurité routière. Nous nous associons à leur prochaine campagne sur le port de la ceinture à l'arrière, les enfants étant les premiers concernés.

En retenant le thème de l'alcool au volant pour sa Journée Prévention, notre fédération apporte à nouveau sa contribution à la réflexion et au débat. Malgré l'aggravation des sanctions pénales, l'alcool reste le facteur responsable de 32 % des accidents mortels. Outre les signes physiques, il est important de prendre en compte l'aspect psychologique. Les sorties en discothèque sont complètement intégrées à la vie quotidienne des jeunes. Elles représentent notamment une occasion de boire entre amis. L'alcool peut aussi devenir un refuge pour échapper à des troubles plus graves. Il est donc important d'informer de façon réaliste les adolescents, de leur faire prendre conscience des risques encourus en buvant de l'alcool, et de déceler les motivations aboutissant à une pratique addictive. L'appétence des jeunes pour l'alcool, notamment pour les nouvelles boissons alcoolisées, constitue un véritable piège. Vendu dans une jolie boîte métallique, le Premix ressemble au soda, mais il contient de l'alcool.

A l'heure où l'impact des médias semble plus grand que l'influence familiale, la mobilisation de tous contre l'alcool au volant est essentielle. Les pouvoirs publics suivent la politique nationale de sécurité routière, organisée autour du comité interministériel de la sécurité routière. Ces campagnes sont pour la plupart soutenues et relayées par les instances publiques locales. Cette prévention passe aussi par l'application stricte de la législation régissant la conduite, et celle concernant la protection des mineurs contre l'alcool.

Au sein de l'éducation nationale, la lutte contre l'alcool reste une priorité, depuis la circulaire du 31 mai 1996, intitulée « Les jeunes et l'alcool ». Les chefs d'établissement doivent, avec l'aide des **enseignants, intégrer la prévention au programme. Les médecins et les infirmiers sont invités à mettre en place des actions d'éducation destinées à informer et à développer le sens des responsabilités** des élèves face aux risques que représente l'alcool. Lorsque l'on interroge les jeunes sur les thèmes de prévention qui les intéressent le plus, la sexualité et les drogues arrivent en tête. Il est vrai que la consommation d'alcool est pour eux banale. Les adolescents en sous-estiment les dangers ; le rôle des parents et de l'entourage est donc essentiel. La PEEP, dont les valeurs sont l'engagement et l'action, a toujours été sensible à la primauté de l'intérêt de l'enfant. La santé de nos enfants est réellement en jeu et appelle à la mobilisation des parents, de l'école, des médecins, des médias, du parlement et des pouvoirs publics.

### **Jean-Yves VIF, La Montagne**

J'animerai les débats. L'alcool des jeunes suscite-t-elle une grande vigilance ou une réelle inquiétude ?

### **Josette DANIEL**

Elle suscite d'ores et déjà une réelle inquiétude.

### **Pierre-André PERISSOL, député de l'Allier et maire de Moulins**

Je remercie la PEEP d'avoir organisé cette journée et d'essayer d'influencer les politiques éducatives. Vous menez une action constructive et déterminée. Vous avez une vision d'école et de ce qu'il faut faire pour améliorer la réussite scolaire. L'école doit avoir pour objectif de faire réussir tous les élèves. Outre la maîtrise des connaissances de base, cette réussite devrait permettre à chacun de trouver sa voie. Pour réussir cela, les Français ont, dans le cadre du grand débat organisé en 2003, tracé un certain nombre d'orientations (recentrage sur les fondamentaux, socle commun des connaissances complété par des enseignements complémentaires, personnalisation du temps et du mode d'apprentissage). Le projet de loi d'orientation en cours de discussion à l'Assemblée et au Sénat reprend un certain nombre de ces éléments. Dans ce domaine, il est cependant clair que la loi ne vaut pas action.

Par ailleurs, l'école de notre pays a été construite au XIX<sup>e</sup> siècle sans les parents, voire contre eux. Or ceux-ci sont indispensables à la réussite scolaire des enfants. L'ensemble des établissements scolaires français doivent donc accorder aux parents une place suffisante pour qu'ils puissent suivre la scolarité de leurs enfants. En outre, la définition du socle commun ne devrait pas, de mon point de vue, être confiée uniquement à des techniciens. Elle appelle plutôt à un engagement de tous les acteurs concernés par l'école, et *in fine* à une validation par le Parlement. S'agissant du projet de loi, j'espère que la PEEP continuera à faire entendre sa voix et que celle-ci sera entendue.

Je vous félicite d'avoir choisi le thème de l'alcool pour cette journée nationale. Pour progresser dans ce domaine, les parents, l'école et la société doivent mener une action coordonnée, car la mobilisation des uns est vouée à l'échec si la vente de boissons alcoolisées s'apparentant à des sodas est banalisée dans le même temps. La récente réduction de l'alcool chez les jeunes (de 67 à 55 %) montre que des actions sont possibles dans ce domaine.

En France, le taux de boisson des jeunes est très élevé. Par ailleurs, les Français sont les champions du monde de consommation de neuroleptique. En outre, le taux de suicide des jeunes est très élevé. Nous devrions nous interroger sur la situation d'anxiété qui sévit dans notre pays. De son côté, l'école devrait davantage donner confiance aux jeunes.

**Jean-Yves VIF**

Dans la médecine scolaire, l'école de la République est-elle toujours suffisamment bien équipée pour répondre à la nécessité de prévention ?

**Pierre-André PERISSOL**

Non. Le projet de loi devrait permettre d'assigner des moyens supplémentaires à la médecine scolaire. Plus généralement, il est important que tous les acteurs se mobilisent pour agir dans le même sens.

**Jean-Yves VIF**

Nous allons maintenant commencer les débats.

**Gilles COUTAREL, directeur de l'Association départementale de prévention en alcoologie et en addictologie**

La question de l'alcool chez les jeunes m'inquiète, car nous nous sommes résignés à la banalisation de l'alcoolisation. Depuis 25 ans, je rencontre environ 5 000 jeunes par an avec lesquels je parle d'alcool et des conduites addictives. Au cours des évaluations que je réalise, je constate généralement qu'un tiers des élèves d'une classe de CM2 se considère comme n'ayant jamais bu d'alcool. Quelques questions complémentaires permettent de comprendre que cette proportion est en réalité beaucoup moins importante, car tous les jeunes boivent de l'alcool, et ce depuis longtemps.

Les Français sont très tôt initiés à l'alcool, qui constitue un passage obligé. La première initiation se fait généralement en famille. Après l'alcool, les jeunes s'initient à l'ivresse. A l'adolescence, les jeunes boivent autrement et d'autres choses. Lors des rencontres que je peux faire, dans le cadre d'un collège par exemple, je constate que chacun estime généralement qu'il ne boit pas...c'est-à-dire qu'il boit normalement. L'autre boit toujours davantage. Où est cette norme ? Une personne qui ne boit pas n'est pas normale : elle doit se justifier. A l'inverse, une personne sera considérée comme étant bonne vivante si son alcoolisme, aussi ancien soit-il, ne gêne pas l'autre. Dans notre société, chacun s'accorde à penser qu'il faut savoir boire, c'est-à-dire consommer une certaine quantité d'alcool en sachant se tenir correctement. Dans notre pays, la norme sociale de consommation d'alcool correspond à la personne qui sait boire.

Bien que la plupart des collégiens et des lycéens n'utilise pas de voiture, il semble que certains cherchent à cibler sur les jeunes lorsque les questions de l'alcool et du volant sont évoquées. Récemment, les lobbys de l'alcool nous expliquaient que le vin n'était pas de l'alcool. Or les services de soin ne sont pas remplis de jeunes sortant des discothèques, mais d'adultes âgés de 30 à 50 ans ayant consommé du vin.

Les jeunes boivent en famille, mais de façon raisonnable, car l'exemple de l'ivresse dans ce contexte est bien souvent donné par les adultes. Entre amis, l'initiation commence, généralement entre 14 et 16 ans, par des sodas, progressivement mélangés à de l'alcool. C'est dans ce cadre que les jeunes prennent l'habitude de boire de moins en moins de sodas, et de plus en plus d'alcool. Entre 16 et 20 ans, l'autonomie croissante des jeunes se traduit par une augmentation de leur consommation d'alcool, entre amis. Je n'ai pas observé de baisse de consommation d'alcool chez les adolescents. On observe parfois des formes violentes d'alcoolisation. Le mercredi après-midi, les responsables d'établissement scolaire savent que certains jeunes ont de grande chance de se retrouver dans un coma éthylique. Les autres jours, les lycéens vont parfois au café pour boire de l'alcool durant leur temps libre. Il n'est pas rare que des jeunes boivent un litre de vin blanc à la pause déjeuner. Pour faire la fête, les jeunes ont très souvent recours à l'alcool.

Les poly-intoxications se multiplient : les jeunes sont consommateurs à la fois d'alcool, de tabac et de cannabis. L'inquiétude est donc réelle. Dans un établissement scolaire, nous avons pour objectif de travailler sur la

toxicomanie en général, en centrant les débats sur les comportements. Dans une classe de 4<sup>ème</sup>, nous avons constaté que tous les élèves regardaient la télévision jusqu'à 23 heures et que certains passaient jusqu'à 6 heures par jour devant l'écran. Notre société fabrique des zappeurs et des consommateurs, qui sont tentés de cumuler la consommation de produits.

En matière de prévention, le fait de se focaliser sur les accidents revient à ne considérer que les conséquences. Or il faudrait agir bien en amont. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les dames d'œuvre considéraient qu'il ne fallait pas boire d'alcool, car elle était source de misère dans les familles. Ce constat était vrai, mais il ne permettait pas d'améliorer la situation. Après le pouvoir de la moral, les scientifiques ont décidé de prôner le « vaccin anti-alcoolique », c'est-à-dire l'information sur les conséquences de l'alcoolisme. L'expérience a montré que de l'information n'était pas suffisante. Les sociologues estiment, de leur côté, que le nombre de débits de boissons et la production d'alcool devraient être réduites. Pour leur part, les psychologues considèrent qu'une personne ne peut pas être soignée si elle n'en a pas envie. Enfin selon les systémiciens, il faut prendre en compte le produit, l'environnement, l'histoire et la culture.

Nous avons besoin de tous ces professionnels pour réfléchir à la prévention de l'alcoolisme, dans une approche globale. La prévention des conséquences – c'est-à-dire la réduction des risques – est nécessaire. Dans le service de toxicomanie dont je m'occupe, j'ai accepté que des seringues soient distribuées aux personnes qui ne sont pas encore prêtes à recevoir des soins. Parallèlement, il faut s'attacher à ce que d'autres évitent d'avoir des problèmes d'alcool. Dans les établissements scolaires, on parle généralement de la notion d'alcool, du risque alcool, des habitudes de consommation, et de la confiance en soi. Quand un jeune me demande ce qu'il faut faire lorsqu'un ami est dans un coma éthylique, il faut aborder la question de la réduction des risques. La prévention des risques peut commencer à la maternelle. Avec l'institutrice d'un établissement de ce type, nous avons ainsi réfléchi à la prévention des toxicomanies à travers les contes.

Par ailleurs, certaines actions menées dans le domaine de la sécurité routière m'interrogent. L'action Capitaine de soirée, qui conduit une personne à se proposer de ne pas boire pour reconduire ses amis à leur domicile, est intéressante si elle vise à éviter les accidents de la route. Toutefois cette action peut conduire à la déresponsabilisation des personnes qui sont raccompagnées.

### **Jean-Yves VIF**

Vous êtes de plus en plus inquiet. La prévention est-elle en train de gagner du terrain ? Ou faudrait-il, d'une manière plus générale, changer les fonctionnements et les cultures ?

### **Gilles COUTAREL**

Il faut probablement changer le fonctionnement et les cultures, en allouant des moyens suffisants. La prévention est compliquée, car elle est difficilement mesurable. Au Lycée de St Pourcin, j'ai eu l'occasion de discuter avec l'infirmière, qui réalisait un important travail de prévention. Elle constatait que les élèves de 6<sup>ème</sup> étaient convaincus qu'ils ne fallait pas boire ni fumer ; que les élèves de 3<sup>ème</sup> fumaient et buvaient sans retenue ; et que les élèves de terminale faisaient le choix de ne pas boire ou fumer. La prévention constitue donc une sorte de puzzle, qui ne prend sens qu'à partir d'un moment donné. Outre les discours et les échanges, les jeunes ont besoin d'expérimenter et de faire des choix. Des moyens sont donc nécessaires.

Aujourd'hui, je suis assez inquiet, car je ne sais pas si l'association nationale de prévention de l'alcoolologie et de l'addictologie aura les moyens d'assurer sa survie. Ses financements proviennent à 90 % de l'Etat. Par ailleurs, l'organisation est également problématique. Dans les établissements scolaires, l'une des priorités est de travailler avec les adultes-relais, pour qu'ils s'occupent des formations et qu'ils sachent identifier les jeunes qui vont mal. Les professionnels comme nous devraient assurer un appui technique auprès des équipes pédagogiques présentes au sein des établissements.

Les demandes qui sont adressées à l'école ont sensiblement évolué depuis quelques années. Pendant la récréation, les infirmières sont ainsi submergées par des demandes d'écoute. Les enseignants ne peuvent pas jouer le rôle d'assistants sociaux, de psychologues et de parents. Les établissements scolaires devraient donc être dotés d'animateurs socioculturels et d'éducateurs pour que nos enfants soient davantage écoutés et qu'ils bénéficient d'actions de prévention.

### **Jean-Yves VIF**

La société parle toujours des conséquences. Elle ne prend pas suffisamment en compte les causes.

### **Gilles COUTAREL**

Pourquoi les gens consomment-ils de l'alcool, du tabac, de la nourriture, de la télévision, des jeux vidéo ? Que cherchent-ils à combler ? Il faudrait travailler sur ce sujet.

### **Jean-Yves VIF**

M. Péliissier, vous avez souvent la chance de travailler avec des jeunes ayant un centre d'intérêt très ciblé, qui constitue une sorte de rempart face à ces dérives.

### **Wilfried PELISSIER, directeur du département de la jeunesse et des sports**

Le ministère de la jeunesse et sports s'adresse à des jeunes quelque peu structurés, mais veille également à se tourner vers ceux qui ont besoin d'être valorisés et structurés. L'alcoolisme des jeunes présente une certaine spécificité par rapport à celui des adultes. Les jeunes sous-estiment souvent la dimension de danger de l'alcool, car ils ne sentent pas concernés par les dangers de la route ou les maladies. Cette perception s'explique notamment par le fait que notre société de la communication semble apporter des réponses à toutes les problématiques. Le fait que les jeunes perçoivent moins le danger que les adultes doit être pris en compte pour mieux les sensibiliser. En outre, l'alcool peut être perçu comme un élément de convivialité par les jeunes qui veulent expérimenter et braver les interdits, et aspirent à ressembler aux adultes.

### **Jean-Yves VIF**

La volonté d'expérimenter des jeunes n'est pas nouvelle. La consommation d'alcool peut-elle être mise en lien avec le fonctionnement de notre société ?

### **Wilfried PELISSIER**

Il est vrai que le phénomène n'est pas nouveau. En revanche, le fait que le passage de l'enfance à l'adulte n'implique plus une sorte d'initiation visible est relativement récent.

### **Jean-Yves VIF**

Entre 14 et 16 ans, les jeunes font leurs premières expériences. Entre 16 et 20 ans, ils font parfois des expériences quelque peu inquiétantes. Votre analyse des pratiques des jeunes vous invite-t-elle à penser que les jeunes ont tendance à décrocher des activités encadrées, telles que le sport ?

**Wilfried PELISSIER**

Le décrochage est clair. A l'approche de l'adolescence, les jeunes ont tendance à quitter les clubs ou à zapper entre les activités. Il est ainsi beaucoup plus difficile d'attirer leur attention. Le ministère de la jeunesse et des sports a mené une réflexion dans ce domaine. Le Ministre entend ainsi concentrer les politiques mises en oeuvre sur la tranche d'âge allant de 11 à 17 ans. Ces politiques **doivent notamment prendre en compte le phénomène de tribu, qui incite les jeunes à vouloir être ensemble.**

**Jean-Yves VIF**

Vous êtes en relation avec des responsables d'associations qui représentent 250 000 parents d'élèves et qui lancent un appel à la mobilisation et à la prévention sur le thème de l'alcool au volant. Dans ce domaine, l'Etat doit agir rapidement.

**Wilfried PELISSIER**

Dans ce domaine, tout le monde doit agir rapidement. L'alcool au volant est un thème beaucoup plus mobilisateur qu'en 1980. En revanche à cette époque, la consommation cumulée d'alcool, de tabac et de drogues était un phénomène relativement peu fréquent. En outre, l'alcool chez les femmes – phénomène souvent peu visible – connaît une certaine progression depuis quelques années. D'une manière générale, on sent un certain frémissement : l'Etat mène des actions ; les médias et la société refusent de plus en plus les effets pervers de l'alcoolisme ; les valeurs de notre société sont en train d'évoluer ; un représentant parlementaire a été désigné et des lois ont été votées pour faire reculer le phénomène d'alcoolisme. Enfin le nombre de morts au volant a connu une réduction sensible au cours des deux dernières années.

Pour autant, des actions doivent encore être menées. Je crois beaucoup à l'éducation partagée, adaptée aux différents publics et impliquant tous les partenaires (Etat, collectivités territoriales, associations) afin que les jeunes soient valorisés, structurés et responsabilisés.

**Jean-Yves VIF**

A l'occasion de l'examen de la loi sur l'alcool, un vrai débat public a été mené il y a quelques mois. Quelle est votre position sur ce sujet ?

**Yves SIMON, député de l'Allier**

Je suis maire d'une commune qui a 25 hectares de vignes, contre 250 en 1955. Notre pays compte encore 600 000 viticulteurs. Notre société est quelque peu bizarre : avant-hier, des lycéens ont scandé « *Simon tête de con* » pendant un quart d'heure ; il y a quelques années, ils n'auraient pas tenu de tels propos. Dans le combat contre l'alcool, il faut veiller à ne pas prononcer de propos ringards. Les maires de territoires ruraux constatent que nos citoyens nous demandent des assistantes maternelles, des crèches, des centres de loisirs, une maison des jeunes, etc.. D'une manière générale, nous avons l'impression d'assister à un désengagement de la société, qui aujourd'hui débouche sur des risques. Je ne crois pas à la société risque zéro. Dans le domaine alimentaire, la réglementation vise à réduire les risques. Chaque année, 80 Français meurent d'intoxications alimentaires, dans un pays où les fromages ne sont pas stérilisés. Aux Etats-Unis, tous les produits sont stérilisés, mais 8 000 Américains meurent chaque année d'intoxication alimentaire, alors que ce pays compte quatre fois plus d'habitants que la France. Pour l'alimentation, comme pour la consommation d'alcool, il faut donc trouver une certaine justesse.

Dans le cadre de la loi sur les territoires ruraux, il nous a été demandé d'accepter de réaliser une communication sur les vins de terroir. Ce jour-là, en rentrant chez moi, j'ai constaté qu'au dos d'un magazine

automobile, il était fait publicité d'une grande marque de vin. L'hypocrisie est bien là. Depuis la loi Evin, la consommation de vin a progressé. Cette évolution doit clairement nous interroger sur notre responsabilité. Après le Portugal, la France compte, au niveau européen, le plus grand nombre de décès avant 65 ans. Un décès coûte 600 000 euros à la société. Ce gaspillage doit nous conduire à tous nous poser des questions. Lorsque des électeurs votent contre un député parce qu'il interdit l'alcool, la vitesse au volant et le tabac, on comprend les limites de nos positions.

**D'une manière générale, j'en appelle à la raison. Notre société se désengage et considère que l'école n'a pas assez de moyens pour faire de la prévention. Ce positionnement débouche inévitablement sur des travers. Face à cette situation, la société et les parents ont la responsabilité de mesurer les impacts et de mettre en garde leurs jeunes. Tel est le combat de tous pour que les garde-fous ne soient pas des interdictions, mais constituent des mesures équilibrées.**

### **Jean-Yves VIF**

Le débat sur l'interdit pourrait faire l'objet de longues discussions. Sentez-vous que l'opinion publique soit motivée pour lutter contre l'alcoolisme des jeunes ?

### **Yves SIMON**

Suite au décès de l'enfant de l'une des secrétaires du Premier ministre, il nous a été demandé de légiférer sur les piscines sans protection. Or dans les pays où cette disposition a été prise, les noyades se sont multipliées. Les gens ne sont pas conscients des risques que constitue l'alcool. Ce constat constitue une réelle difficulté de sensibilisation. Il ne faudrait pas citer des exemples qui ne sont pas judicieux, comme celui d'une personne buvant six litres d'alcool. En revanche, il est utile de parler d'une personne qui consomme de plus en plus d'alcool. Il semble que les Français n'aient globalement pas pris conscience des dangers de l'alcool. Je ne suis pas favorable aux interdits. Il faut plutôt s'attacher à prendre en compte les dimensions de cette problématique auxquelles nous ne répondons pas. Il faudrait que la gendarmerie, l'Éducation nationale, les associations et les parents s'interrogent sur les mesures à prendre. Dans mon village de 280 habitants, j'ai interdit tout alcool. Faut-il multiplier l'éthylotest et les capitaines de soirée ? Le problème n'est pas simple, car le chemin à parcourir pour que la société reprenne conscience des dangers de l'alcool n'est pas droit.

### **Jean-Yves VIF**

Paule Oudot, l'établissement dont vous êtes le proviseur n'est pas confronté à des problèmes de délinquance. Toutefois il n'échappe pas aux problèmes d'alcoolisme.

### **Paule OUDOT, proviseur du Lycée Banville à Moulins**

Dans notre société, le modèle parental est important, car il est source d'exemple comportemental et d'exigence. Notre jeunesse consomme à la fois de l'alcool et de la drogue pour s'affirmer et se construire une identité. Le problème d'alcool doit avant tout être mis en lien avec la question de l'estime de soi. Les jeunes ne s'estiment plus ; ils n'ont pas confiance en eux. Il serait illusoire de vouloir aborder le problème d'alcool sans prendre en compte ce constat.

En qualité de chef d'établissement, j'ai l'occasion de convoquer les parents lorsque les enfants ont bu. Quand on parle d'alcool, le dialogue est présent ; en revanche, le silence s'abat lorsque surgit la question de la consommation de drogues.

Notre établissement jouit d'une belle réputation. Les états d'ivresse sont peu nombreux. Peu de jeunes ayant leur permis, nos jeunes ont peu d'accidents de la route. La loi sur la demande de suppression des distributeurs

de boissons non alcoolisées a provoqué une manifestation lycéenne. Nos jeunes veulent revendiquer, sans pour autant définir avec précision l'objet de leur revendication, car ils n'ont pas confiance en eux et ne savent pas où ils vont. Ils sont alors tenté de fumer, de boire des cannettes de boissons alcoolisées – qui ressemblent aux boissons lactées qu'ils consommaient quelques années plus tôt – et de les jeter de façon visible et provocante pour que chacun observe leurs comportements. Ce phénomène nouveau devrait être analysé.

Lors de la dernière rentrée scolaire, deux jeunes filles étaient autorisées à sortir un mercredi après-midi. Dans le square public situé à proximité de notre établissement, elles ont bu du vin blanc à la bouteille pour fêter le permis de conduire que l'une d'elles venait d'obtenir. Il a fallu du temps pour leur faire comprendre qu'un tel comportement n'était pas acceptable.

Le loi d'orientation sur l'éducation nationale doit tenir compte du fait que les exigences des parents et du système éducatif sont pour partie responsables du manque de confiance en soi éprouvé par nos jeunes. Notre société va vite et nos enfants sont soumis à un devoir de résultats immédiats. Dans ce contexte, ils ont besoin de soupape. Nous devons tous travailler sur la question de la confiance. Les parents et le système éducatif devraient apprendre à inscrire leurs exigences dans la durée.

### **Jean-Yves VIF**

Le manque de confiance de nos adolescents s'inscrit-il dans un phénomène plus général de mal-être, qui peut se traduire par des suicides ?

### **Paule OUDOT**

Les jeunes vivent mal le fait que la société leur demande des résultats immédiats, car cette exigence de court terme ne correspond pas au rythme des adolescents. Le malaise actuel est sans doute lié au fait qu'une marche a été sautée entre l'enfance et l'âge adulte. Il faut laisser le temps à nos adolescents de devenir des adultes. Notre jeunesse continue de témoigner une certaine forme de bonheur qu'il ne faut pas sous-estimer. Il faut donner à nos jeunes les béquilles suffisantes pour gérer le mal-être que notre société leur fait porter. Le chemin est long pour que les parents comprennent que l'avenir de leurs enfants ne dépend pas uniquement de l'obtention d'un diplôme.

### **Jean-Yves VIF**

Il faut imposer le socle commun des connaissances, sans pour autant chercher à être excessivement ambitieux. En outre, nous devrions faire confiance aux potentialités de nos jeunes. Jean-Claude Paron, l'alcool au volant chez les jeunes présente-t-elle une spécificité ?

### **Jean-Claude PARON, adjudant-chef à la DMO de Moulins**

A la sortie des discothèques, nous constatons d'une part que le capitaine de soirée est sobre, et d'autre part que ses amis sont plus alcoolisés que la normale.

### **Jean-Yves VIF**

Cette mesure incite donc ceux qui ne conduisent pas à consommer plus d'alcool.

**Jean-Claude PARON**

Les jeunes vont en discothèque pour boire.

**Jean-Yves VIF**

La consommation d'alcool chez les jeunes est-elle marquée à d'autres moments de la semaine ?

**Jean-Claude PARON**

Non. Les jeunes ne consomment pas dans la discothèque elle-même – pour des raisons de prix –, mais ils boivent dans leur voiture avant d'aller danser. C'est pourquoi les responsables des discothèques nous expliquent qu'ils ne vendent pas d'alcool dans leur établissement.

**Jean-Yves VIF**

L'alcool au volant concerne également les deux-roues. La prévention et la répression concernent-elles ce type de véhicule ?

**Jean-Claude PARON**

Tout à fait.

**Jean-Yves VIF**

Où les jeunes achètent-ils l'alcool ?

**Jean-Claude PARON**

Dans les supermarchés, car la vente de l'alcool aux mineurs n'est pas interdite.

**Jean-Yves VIF**

Messieurs les législateurs, une mesure ne pourrait-elle pas être prise en ce sens ?

**Un intervenant**

Tout à fait.

## **Débat avec la salle**

### **De la salle**

Les jeunes présentant un fort taux d'alcoolémie assis dans une voiture ne sont-ils pas verbalisables ?

### **Jean-Claude PARON**

Non, car seul le conducteur est verbalisable.

### **De la salle**

L'initiative Capitaine de soirée ne doit pas être totalement dénigrée car elle permet d'une part de valoriser celui qui ne boit pas, et d'autre part de faire appel aux associations de jeune impliquées dans la lutte contre l'insécurité routière. Par ailleurs, il convient de rappeler que 83 % des tués dans le cadre d'un accident lié à l'alcool sont des passagers.

### **Jean-Yves VIF**

Nous n'avons pas dénigré cette initiative, qui peut toutefois présenter quelques effets pervers.

### **Yves SIMON**

Ce dispositif permet de réduire le nombre d'accidents de voiture, mais pas la consommation d'alcool.

### **Wilfried PELISSIER**

Capitaine de soirée permet d'une part de valoriser la personne qui ne boit pas et reconduit ses amis, et d'autre part de rendre partie prenante les passagers. Dans le cadre du projet d'action de service départemental de l'Etat, une action sera menée sur la conduite apaisée, avec la participation de la DDE et du Ministère de la jeunesse et des sports. Cette action fera l'objet d'une campagne de communication prévue pour la fin de l'année.

### **De la salle**

Entre adultes, nous plaisantons facilement sur l'alcool. En revanche, nos enfants n'ont pas le même degré de liberté. Notre société créant des normes et des valeurs, nos enfants veulent se confronter aux interdits, comme l'alcool. Dans une société où l'Etat trouve un intérêt financier dans la consommation d'alcool, de tabac et de drogues licites, il serait vain que les adultes cherchent à moraliser la jeune génération.

**De la salle**

Bien que l'attitude générale de responsabilité doive prévaloir, il faut agir car les décès sont encore trop nombreux. Parmi les actions possibles, le législateur pourrait interdire la consommation d'alcool dans un véhicule.

**Jean-Yves VIF**

Le législateur devrait, selon vous, définir les interdits.

**De la salle**

Tout à fait. Aux Etats-Unis, la prohibition a sauvé des générations d'Américains. Par ailleurs, force est de constater que les responsables des services marketing des grands groupes alcooliers savent s'y prendre, notamment en distribuant de l'alcool gratuitement dans le cadre des soirées organisées au sein des grandes écoles ou des écoles de médecine. Ainsi je m'étonne que l'on ne fasse rien. Les responsables politiques devraient agir, car l'action suscite l'adhésion.

**Jean-Yves VIF**

La loi Evin a toutefois permis de faire progresser notre société. En outre, les lieux où se croisent alcools et adolescents sont de moins en moins nombreux.

**Wilfried PELISSIER**

L'interdiction de l'alcool doit être appliquée pour les adolescents d'un certain âge, mais je ne saurais dire lequel. Lorsque l'alcool met directement en danger, sa consommation peut être interdite. En revanche, une interdiction générale serait beaucoup plus problématique. La prohibition américaine a provoqué quelques effets pervers, comme le commerce illicite d'alcool. En Nouvelle-Calédonie, l'interdiction de l'alcool décidée dans les années 70 n'a pas réellement entraîné une réduction de la consommation, car les gens consommaient de l'alcool à brûler. Pour éviter les effets pervers, l'alcool a été de nouveau vendu, mais uniquement durant le week-end. Les gens ont alors pris l'habitude de stocker leurs bouteilles. L'interdiction de la consommation d'alcool pose donc de réelles difficultés pratiques.

**De la salle**

Je suis la maman d'un lycéen de 17 ans. Les parents souhaitant se mobiliser pour faire la prévention sont présents ; en revanche, la sensibilisation des autres parents est difficile. Or ce sont eux qu'il faudrait pouvoir rencontrer. Par ailleurs, j'ai vingt ans d'expérience d'assistante sociale scolaire. J'ai ainsi eu l'occasion de travailler avec M. Coutarel, ainsi que des infirmières et des médecins. Je souhaiterais lancer un appel à nos députés pour que l'effectif des assistantes sociales scolaires soit renforcé dans l'Allier – elles ne sont que douze actuellement – pour qu'elles puissent faire de la prévention, en travaillant en partenariats avec des psychologues et des psychiatres. Ces assistantes ont le privilège de pouvoir rencontrer les familles dans leur domicile. Ces rencontres sont intéressantes pour comprendre que le mal-être des enfants, qui peut se traduire par de l'absentéisme ou de la dépression, est parfois lié au modèle parental. Dans ce cas, il est essentiel de pouvoir rencontrer les parents, qui ont souvent eux-mêmes eu une scolarité difficile. En outre, il faut savoir que de nombreux parents boivent de l'alcool, y compris les mères enceintes. Pendant deux ans, j'ai travaillé à la commission départementale de l'éducation spéciale, qui s'occupe des enfants handicapés du département. J'ai alors pu constater le nombre important d'enfants dans les établissements spécialisés ayant eu une souffrance foetale due à l'alcoolisme de la mère. La prévention doit donc se faire en amont et en aval, avec tous les

partenaires. Les parents sont certes responsables, mais chacun doit mesurer sa part de responsabilité. Nos jeunes vont mal parce que les parents et la société vont mal. En outre, chacun a peur de l'avenir. Dans ce contexte, il est important que les adultes, les parents et les référents des établissements scolaires se responsabilisent et travaillent ensemble pour identifier des pistes et définir un discours commun. Il faut cesser de se focaliser sur nos jeunes, car ils ne sont pas les seuls à aller mal.

### **Jean-Yves VIF**

Une fracture semble exister entre les parents responsables et les parents à problème. La déresponsabilisation des parents constitue-t-elle un phénomène grandissant ? Percevez-vous le lien direct entre les parents à risques et les enfants à risques ?

### **De la salle**

Bien sûr. Nous rencontrons parfois des parents qui n'ont jamais travaillé et qui ont comme porte-parole leurs propres enfants. Les problèmes sociaux incitent parfois à consommer davantage d'alcool. Il faudrait aider les parents à entrer dans l'école, notamment en les invitant pour leur annoncer les bonnes nouvelles scolaires de leurs enfants. Mon expérience professionnelle m'a montré que 80 % des jeunes vont bien. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'alcoolisme mondain.

### **De la salle**

Avez-vous l'occasion de demander à des jeunes seuls pourquoi ils s'étaient mis dans cet état ? Par ailleurs, mon fils vit à Salt Lake City, où la prohibition de l'alcool conduit les jeunes à parcourir 120 km pour aller boire.

### **Paule OUDOT**

Ils boivent parce qu'ils sont influencés par le modèle familial : on boit à l'occasion d'une naissance ; on boit à l'occasion de l'obtention d'un permis. Cette consommation correspond donc à une pratique sociale, qui permet en outre d'évacuer le stress éprouvé avant l'événement.

### **Jean-Claude PARON**

Les jeunes boivent pour mieux s'amuser en discothèque. N'ayant pas assez d'argent pour pouvoir consommer à l'intérieur, ils consomment avant d'entrer. Il s'agit donc aussi d'une pratique sociale. Nous leur avons clairement demandé pourquoi ils buvaient. Ils nous ont répondu que la consommation d'alcool leur permettait de se préparer pour la soirée, et ce à moindres frais.

### **Gilles COUTAREL**

Vous vous focalisez beaucoup sur les accidents de parcours (coma éthylique, etc.). L'alcoolisation qui ne se voit pas m'inquiète beaucoup plus. Pendant des années, cette alcoolisation ne perturbe pas le comportement social d'une personne. Or cette manière de consommer de l'alcool correspond clairement à une pathologie. Entre 10 et 20 % des Français ont une relation problématique, plus ou moins importante, avec l'alcool. Dans ce contexte, la prohibition n'aurait pas beaucoup de sens. En outre, tous ceux qui boivent de l'alcool ne deviennent pas alcooliques. Certaines personnes ont une relation amicale avec l'alcool ; d'autres ont une relation distante ; d'autres encore ont une relation problématique ; enfin, certains ont une relation passionnelle ou de dépendance à l'alcool. Les jeunes ayant une relation particulière à l'alcool ne savent pas que dans 10 ou 20 ans, ils pourraient déraiser. Pour l'heure, ces relations particulières ne présentent pas de signe visible pour eux-

mêmes ou pour les parents. Dans notre société, le taux d'acceptation de l'alcool est si élevé que seuls les signes très visibles, comme un coma éthylique, sont perçus. Ce constat m'inquiète.

Dans le département de l'alcoologie, je gère trois services de soins, s'occupant chacun d'environ 300 personnes, âgées en moyenne entre 30 et 50 ans. La perception de l'alcoolisme dans notre société est telle que les moins de 30 ans ne sont généralement pas envoyés dans nos services. Par ailleurs je gère un service de toxicomanie, qui accueille environ 200 patients. Les parents que nous rencontrons dans ce service sont généralement très angoissés, car la drogue les effraie. En revanche, ils sont beaucoup moins angoissés de voir leur enfant prendre une cuite tous les samedis.

### **Yves SIMON**

Au cours des trois dernières années, les discours banalisants sur les drogues et l'alcool ont été beaucoup moins fréquents. Par ailleurs, je considère que beaucoup de choses restent à faire au niveau des travailleurs sociaux, car nous rencontrons régulièrement dans nos permanences de nombreuses personnes en difficulté. Les travailleurs sociaux associés à une collectivité ne travaillent pas suffisamment ensemble.

### **Gilles COUTAREL**

La solution magique n'existant pas, il faut tenir compte des intérêts et des situations économiques et sociales des uns des autres. Il faut également prendre garde à ne pas diaboliser, ni banaliser. Le cannabis a connu une certaine période de banalisation. Certaines personnes sont des usagers consommant de façon inquiétante cette substance ; pour d'autres, la situation est beaucoup moins grave. Pour ces derniers, notre service ne devrait pas intervenir, car nos soins pourraient contribuer à leur donner une identité de toxicomane dont ils n'ont pas besoin.

### **De la salle**

Un professionnel travaillant beaucoup sur le thème de l'alcool dans le milieu étudiant a constaté que les grandes sociétés productrices de bières distribuaient gratuitement de la bière dans les cités universitaires, notamment en début d'année. Par ailleurs, le dispositif Capitaine de soirée permet à une personne n'ayant pas bu lors d'une soirée de ramener quelques personnes ayant bu plus que de raison. Or l'ivresse de ces personnes peut parfois perturber le conducteur, et ainsi mettre en danger toutes les personnes présentes dans un véhicule. Ce dispositif conduit à donner une grande responsabilité au conducteur.

### **De la salle**

Les pratiques à risque (consommation d'alcool, de cannabis, etc.) sont fréquemment discutées à l'intérieur des établissements scolaires, notamment grâce à l'intervention d'associations. En revanche, rien n'est fait pour que les parents puissent déceler l'émergence de pratiques à risque chez leurs enfants.

### **Jean-Yves VIF**

Les associations ont-elles suffisamment de moyens pour ouvrir un tel champ d'intervention ?

### **Gilles COUTAREL**

Nous travaillons souvent partenariat avec les organismes s'occupant d'éducation à la santé. Sur le terrain, les acteurs sont peu nombreux dans le domaine de la prévention. Mon expérience de 25 ans m'a montré qu'il est

important de parler aux responsables d'établissements, aux parents et aux adultes présents dans l'environnement des jeunes. L'école et les parents éprouvent des difficultés à se rencontrer et à discuter ensemble.

### **Jean-Yves VIF**

La communauté éducative ne devrait-elle pas s'organiser autrement pour se tourner davantage vers les parents ?

### **Paule OUDOT**

On ne peut pas tout demander aux enseignants. Ceux-ci peuvent être sensibilisés aux phénomènes de consommation de drogues, mais ne sauraient être considérés comme des spécialistes. Faut-il que les établissements soient dotés de vrais référents et que l'éducation à la santé figure dans le tronc commun ? Les membres des Comités de l'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) sont peu nombreux, et les personnes invitées font rarement l'effort de venir.

### **De la salle**

A Paris, des parents-relais ont été formés pour expliquer ce qu'était la consommation de drogues et comment elle pouvait être détectée dans le cadre familial. Ces informations pourraient faire l'objet d'un petit guide destiné aux parents.

### **De la salle**

A La Réunion, l'hôpital dans lequel je travaille et les établissements scolaires ont signé un protocole permettant à des infirmiers psychologues d'apporter un soutien aux assistantes sociales scolaires. Malheureusement, le ministère de la santé a estimé que le métier d'infirmier psychologue ne présentait pas une spécificité réellement intéressante. Par ailleurs, les parents peuvent recourir à des numéros verts.

### **De la salle**

A Clermont-ferrand, les trois associations de parents d'élèves du centre-ville ont mené une enquête approfondie sur les élèves de cinq établissements et leurs parents. 80 % des parents estimaient dialoguer avec leurs enfants sur les questions liées à la drogue et à l'alcool ; du côté des enfants, ce taux n'était que de 20 %. Par ailleurs, les parents tendent à banaliser les petites cuites et les petites fêtes. Il faudrait intervenir dans ce domaine. Enfin, dans les établissements scolaires, on ne peut généralement pas rencontrer les parents que l'on souhaiterait.

### **Lucien GONNOT, Vice-président du Conseil général de l'Allier chargé de l'éducation**

J'interviendrais au titre d'anciens parents d'élèves. Les parents, les enfants et le monde de l'éducation doivent se sentir concernés et travailler ensemble. Lorsque mon fils était demi-pensionnaire dans un lycée, l'un de ses professeurs m'a, un jour, fait part de l'inattention régulière de mon fils en début d'après-midi. J'ai alors compris qu'il allait au café après le déjeuner pour boire du vin. J'ai fait part de la situation au responsable de l'établissement, qui m'a alors clairement dit qu'il ne pouvait pas contrôler les entrées et les sorties des élèves demi-pensionnaires. Si je n'avais pas décelé ce problème, mon garçon aurait peut-être aujourd'hui des problèmes d'alcoolisme.

**De la salle**

Ma fille a passé le baccalauréat en 2003, avec un an d'avance. En mai 2003, elle et ses amies ont décidé d'aller au restaurant. D'autres amis les ont rejoint, en ayant préalablement consommé beaucoup d'alcool. La soirée s'est terminée de façon très déplaisante pour ma fille et ses amies, qui m'ont appelé pour que je vienne les chercher. La semaine suivante, elle a tenu à partager cette histoire avec toute sa classe en tenant un discours très moralisateur sur la consommation d'alcool.

**De la salle**

Je suis responsable de l'APE dans un lycée agricole et viticole. Un jour, des élèves de cet établissement sont allés boire dans un café et sont revenus totalement ivres. Le CPE souhaitait réunir le conseil de discipline. Au même moment, le cafetier a rencontré le maire pour lui expliquer que son établissement perdait du chiffre d'affaires car ses jeunes clients étaient de moins en nombreux. A ma demande, le proviseur a réuni la gendarmerie, l'équipe pédagogique, le personnel ATOS, les parents et les commerçants du village. Un dialogue a pu ainsi être instauré.

**Paule OUDOT**

Face à la consommation d'alcool et de drogues par les jeunes, il faut être vigilant, ne pas les diaboliser, et éviter la répression totale.

**Wilfried PELISSIER**

Toutes les parties prenantes devraient discuter et s'impliquer. Pour lutter contre ce phénomène, il faut valoriser et structurer les jeunes.

**Jean-Yves VIF**

L'inquiétude est grande. Au cours des années à venir, des lois seront-elles promulguées pour aider ceux qui en ont besoin aujourd'hui ?

**Yves SIMON**

Depuis plusieurs années, je suis choqué de constater que des enseignants représentent la majorité des parents d'élèves au sein des conseils d'école. Les problèmes des enseignants sont alors souvent évoqués, et ce sans aucun devoir de réserve et sans tenir compte de la situation des enfants. Ainsi j'estime que des représentants de parents, issus de toutes les classes sociales, devraient participer à ces conseils. Par ailleurs, les parents, les associations, les chefs d'établissement, les travailleurs sociaux doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer, tout en cherchant à décloisonner leurs modes d'intervention. De son côté, le législateur doit faire son travail. Pour ma part, j'entends poser au gouvernement deux questions écrites, portant d'une part sur la vente d'alcool aux moins de 14 ans, et d'autre part l'entrée d'alcool gratuit dans des établissements universitaires par les sociétés productrices d'alcool. En outre, il faudrait que tous les usages progressifs d'alcool soient évités. Enfin, le monde politique doit tenir un discours clair sur la question de l'alcoolisme chez les jeunes, car on ne peut à la fois lutter et dépénaliser.

**Pierre-André PERISSOL**

Je vous invite à nous faire part de témoignages sur la distribution promotionnelle d'alcool dans les établissements universitaires. Par ailleurs, plutôt que de chercher à interdire la consommation d'alcool, il faudrait veiller à définir des balises pour mettre en garde nos enfants. De leur côté, les parents et l'école devraient donner davantage confiance à la jeune génération.